

Le "PROGRÈS DU GOLFE" est répandu et compte une foule de lecteurs, dans toutes les paroisses du très vaste diocèse de Rimouski, qui comprend 5 comtés—Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure et Témiscouata moins Fraserville—et dont la population, d'après le dernier recensement officiel, est de 144,257 habitants. Le "PROGRÈS DU GOLFE" est le seul journal publié dans cette partie du pays canadien, et l'un de ceux que nos familles suivent avec la plus grande attention. Les hommes d'affaires les plus habiles reconnaissent en lui un puissant médium de publicité et l'utilisent à leur profit en annonçant dans ses colonnes.

Le Progrès du Golfe

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Progrès du Golfe" doivent être adressés et parvenir à plus tard le MERCREDI à la REDACTION.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENT :

Un an (Canada) \$1.00
Un an (Étrangers) \$1.50

J. EUDORE COUTURE, Directeur

Propriétaires : LA C^{IE} DU PROGRÈS DU GOLFE

SERAPHIN VACHON, Administrateur

Le Rapport des Commissaires

Le Rapport des Commissaires chargés d'étudier les moyens d'améliorer la Loi des Licences a été produit vendredi dernier à l'Assemblée Législative. Des exemplaires de ce document paraissent avoir été distribués aux journaux. Ceux qui ont été chargés de la distribution n'ont pas jugé à propos de nous favoriser de l'envoi d'un exemplaire, ou ils nous ont oubliés. Les "Brasseurs", que nous avons vivement combattus et qui nous tenaient pour des adversaires acharnés, se montrèrent tout de même à notre égard beaucoup moins chiches que le gouvernement de Québec en nous faisant parvenir, l'hiver dernier, avec cette magnifique libéralité qui les caractérise, deux exemplaires de leur très luxueux réquisitoire contre la prohibition.

Mais passons sur ce mesquin détail. Ne pouvant prendre connaissance du "Rapport" de MM. Cross, Carroll et Tessier, nous avons vu par les journaux plus favorisés que nous l'exposé des idées maîtresses qu'il contenait. Évidemment ce rapport des commissaires est un précieux document pour nos législateurs et pour toute personne que préoccupe de quelque manière la question anti-alcoolique. C'est une étude sérieuse, laborieuse, approfondie des moyens les plus efficaces qu'il importait d'indiquer à nos gouvernants pour arriver à réglementer d'une manière sage et équitable le commerce des liqueurs, et partant à enrayer ou du moins amoindrir considérablement un fléau désastreux pour notre nationalité.

Ne voulant pas pour aujourd'hui entrer dans une appréciation ou une critique détaillée de l'exposé de faits, des allégations et suggestions de MM. les commissaires, nous nous contenterons d'exprimer toute notre satisfaction d'apprendre qu'ils recommandent fortement à la Législature deux réformes importantes qui sont, depuis bien longtemps, réclamées à grands cris par les tempérants de nos régions prohibitionnistes. Voici :

1. Prohiber la livraison des boissons enivrantes avec le système C. O. D.

Le système de livraison C. O. D. est l'une des plaies les plus odieuses et les plus funestes dont on ait à souffrir dans les milieux où, pour arriver à mieux combattre l'ivrognerie, on a réussi à introduire le régime de prohibition. Il est urgent d'abolir ce procédé de livraison, genre de commerce légalisé qui ressemble, à s'y méprendre, à celui de la vente des boissons par d'authentiques débitants licenciés.

2. Emprisonner sans option d'amende tout vendeur sans licence à la troisième offense.

Encore une réforme bien pratique et qui aura des effets salutaires un peu partout. Les vendeurs sans licence, particulièrement les récidivistes, ne doivent pas être épargnés quand leur culpabilité est démontrée, et ne doivent aucunement escompter la clémence de nos tribunaux. Aussi la loi ne saurait-elle être à leur égard trop rigoureuse et le châtiment trop exemplaire quand il s'agit de sanctionner ces saltimbanques du flacon, de réprimer les abus et les désordres dont ces écumeurs de nos campagnes et petites villes sont les irréductibles fauteurs.

Nous aurons occasion de reparler du Rapport en appréciant d'autres idées et suggestions émises par MM. les Commissaires qui méritent, sur plusieurs points, nos franches et sincères félicitations.

Troisième lettre ouverte

A. M. l'abbé Ivanoë Caron

Missionnaire colonisateur du Témiscamingue et de l'Abitibi.

Je trouve dans votre brochure sur l'Abitibi des termes un peu forts et même, pour l'heure, fort presomptueux. Ainsi vous baptisez cette région "le CHATEAU FORT DE NOTRE NATIONALITÉ". Tout le monde, du moins je l'ai cru jusqu'à présent, se figurait que le château fort de notre nationalité, c'était le vieux Québec, celui qui a été le berceau de notre race; toutes ces vieilles paroisses échelonnées le long du fleuve; celles de la Beauce, comme du Saguenay. Mais non! il paraît que ce sont les marais de l'Abitibi qui sont le château-fort de notre nationalité. Pourriez-vous nous informer en même temps si ce détail était connu du baron de l'Épine?

Quand vous aurez fait émigrer par ce moyen un nombre quelconque d'individus, croirez-vous avoir réussi pour cela à leur faire prendre racines? et le plus nigaud de la bande ne saura-t-il pas vous dire ce que beaucoup de Français ont dit à l'abbé Guaire: "Vous nous avez trompés, vous nous avez ruinés." On peut tromper quelques uns...quelques fois, mais on ne peut tromper tout le monde, toujours.

Ensuite (je suis votre brochure pour vous l'analyser) vous parlez de la région, comme étant UN MAGNIFIQUE CHAMP POUR LE COMMERCE DE BOIS DE PULPE. Là, je suis avec vous depuis le commencement, c'est DU BOIS DE PAPIER QUE L'ON VEUT ET QUE L'ON DOIT RECOLTER DANS L'ABITIBI. Dites-le criez-le, criez-le très fort, et vous trouverez toute une légion de bons bûcheux, toute l'élite de la spéculation sur cet article qui vont vous fournir un contingent fort respectable de colons à bois. Je voulais écrire, colons boiteux. C'est est immense et magnifique champ de bois de pulpe qui est en réalité la cheville ouvrière de tout ce mouvement. Avec le Transcontinental pour transporter ce bois; l'arpentage des cantons, exclusivement le long de la voie ferrée, là nous y sommes, et nous nous comprendrons. Croyez bien que personne ne vous fera un crime de travailler à coloniser cette région dans un but industriel et commercial même. Dans un tel but ce travail est bon, indispensable, c'est une bonne œuvre. Mais où la faute existe, c'est de représenter ce pays comme pays agricole de première qualité. A vous lire on se figure même que c'est mieux et meilleur que le Manitoba, cet autre pièce à dispersion des notes. Je continuerai l'analyse de votre brochure.

Avec l'espoir vrai que vous me confondrez et me convertirez, je vous assure que je suis prêt à me montrer votre serviteur,
JEAN D'ARC.

Du "Parisian french" à la mode de Toronto

Comment le rédacteur d'une revue d'assurance-vie publiée à Toronto "Office and Field", propriété de M. W. B. Campbell, rapporte substantiellement les paroles prononcées en français par un membre de la Convention des Assureurs tenue à Montréal au mois d'août 1912.

Un reporter qui écrit aussi bien qu'il parle sans doute....

Il y a, dit-on, à Toronto des gens qui se targuent de parler le pur français de Paris et qui affectent de dédaigner souverainement le misérable jargon dans lequel, selon ces braves parisiens de Toronto, s'expriment les canayens du Québec.

Comme de raison, dans la capitale ontarienne où l'on parle avec autant de grâce que de facilité le français de Paris, on sait aussi l'écrire correctement et même élégamment, à preuve la jolie pièce de littérature franco-ontarienne que nous avons le plaisir de reproduire ci-après. On verra, à la lecture de ce petit chef-d'œuvre, que les défenseurs de la cause française ont tort de réclamer, même en se prévalant des droits qui leur sont assurés par la Constitution, l'enseignement bilingue dans les écoles de la province-sœur!!

Mais passons aux faits. En 1912, au mois d'août, les membres de l'Association des Assureurs sur la vie (il y a des braves agents qui inscrivirent sur leurs cartes d'affaires: "contre" la vie) tenaient leur Sixième Convention générale à Montréal.

La plupart des discours qui furent prononcés en cette circonstance par les membres et les "officiels" le furent en anglais.

Deux des orateurs se hasardèrent toutefois, suivant le désir manifesté par le président de la convention, de s'exprimer en français, leur langue maternelle: Ce fut M. J. T. Lachance, l'un des vice-présidents de l'Association des Assureurs de la P. Q. et l'Hon. Jérémie Décarie, notre secrétaire provincial qui furent instamment priés par l'aimable président, aux applaudissements de l'assistance, de parler "this beautiful language, which puts the rouge upon the rose and sprinkles the violet with eau de cologne"!!

Nous connaissons très bien M. J. T. Lachance, qui, sans être un grand orateur peut-être, parle bien et s'exprime convenablement en français. Sans l'avoir entendu à la convention de 1912 nous sommes persuadés et nous affirmons que son discours a dû être soigneusement et correctement prononcé.

Voilà maintenant comment le rédacteur du "Office and Field" publié à Toronto par W. B. Campbell, propriétaire-éditeur, la seule revue hebdomadaire du monde qui s'occupe uniquement d'assurance sur la vie, rapporte "au meilleur de ses connaissances et capacités" le discours de notre ami Lachance. M. le reporter doit être un de ces purs qui parlent savamment le "parisian french" en honneur à Toronto. Lisiez.

(Extrait de "Office and Field", septembre 1912 page 215).

"Mr Lachance said in part :
M. le Président,
Mesdames et Messieurs :

"Je regrette sincèrement que M. J. C. Tory, le président de l'association, des assureurs sur la vie pour la Province de Québec, ait été empêché par des circonstances imprévues d'être "ici" ce soir, pour vous souhaiter la BIENVENUE. Il "possède" un talent oratoire QUE JE NE POSSEDE LE PLAISIR QUE NOUS, au nom de l'association provinciale, incorporée, avons, de vous AVOID tous, AN NULLIEN DE NONS.

Les délégués des provinces, de l'ouest, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, et de l'Alberta, de la Colombie Anglaise, et vous, messieurs les "délégués" de l'extrême Est, des Provinces Maritimes, soyez les BIENVENUES, dans la Province de Québec, VOUS AND TRAUVREZ ici dans "cette métropole" du Canada, qu'est la belle VILLA de Montréal. Des cœurs ouverts qui vous disent, nos frères acceptez de participer AUV agapes que nous avons le grand plaisir de célébrer aujourd'hui. Vous êtes réunis ici pour vous entretenir du progrès de l'une des plus grandes institutions FI-

NANCIEURES du Canada, du monde entier, cette institution, c'est L'ASSURANCES SEND LA VIE.

LIDEE de l'association, a GERMEE dans le cerveau des meilleurs hommes de L'ASSURANCES sur la vie et aujourd'hui, a près six ans D'ORGANISATION de l'association de la Puissance du Canada, plus de quinze cents noms sont inscrits SUD la liste de ses membres. Nous avons DVOITS, d'être FIER de ce "résultat", et j'espère que, nous ne sommes qu'à nos débuts que le nombre va "TONJOURS" "augmenter" "d'année en année." Maintenant, mesdames et messieurs, M. le Maire vous a DET que la clef de la ville était ENTRO vos mains; au nom de l'association de la PROVINCE de Québec, je vous LIORE la "clef" de la Province de Québec. Il n'y a pas que Montréal qui soit une jolie ville dans notre province, Québec a des charmes à nul ANTRÉ PAREIL je vous invite à visiter Québec. TOUTES LES RICHESSES DE LA PROVINCE. Merci, mesdames et messieurs, de votre bonne attention."

Si M. Lachance poursuivait l'"Office and Field" pour lui avoir fait machoiller, à son insu, un pareil charabia, le scribe "bilingue" de la revue de M. Campbell n'aurait qu'une excuse à invoquer, c'est qu'on invoque toujours en des circonstances de ce genre et qui permet de cacher bien des ignorances souvent: la maladresse du typographe.

Comme qui dirait, le typographe est la seule...planche de salut de cet animal-là!

Justice expéditive

Le juge Roy, arrivé de Québec mardi matin, par le rapide de 5.30hrs, pour présider l'enquête préliminaire dans l'affaire Greene-Bérubé, a pu repartir pour Québec presque aussitôt le même matin, par l'Express de 6.35, après avoir eu le temps de rendre jugement en faveur du prévenu et d'accorder une saisie-gagerie dans l'affaire Rioux-Labrie.

Personne ne devra se plaindre pour une fois des longueurs et des interminables complications de la procédure. Que voilà bien une façon pressée, expéditive, autant que matinale de régler les litiges et d'administrer la justice. Si les affaires marchaient toujours rondement, comme ça! Nous ne sommes plus au temps de Racine, que diable! puisque nous vivons dans un siècle où la Justice doit avoir, suivant Mousseau de Soulanges, notre Mousseau national, "le bras long.....et rapide"!

JACK.

Beaux chemins

28 novembre.

Nous sommes en hiver depuis mercredi matin. Il est tombé peu de neige, mais enfin ce qui est tombé est resté, grâce au froid très vif immédiatement survenu. Cette neige "d'hiver" a comblé les ornières de nos voies publiques qui sont partout, à la ville et à la campagne, plus belles de ce temps-ci qu'à toute autre époque de l'année.

Sur nos chemins durcis et tachetés de neige, circulent les voitures roulantes. Rien de plus agréable que de véhiculer par un temps d'hiver, dans les chemins de fin d'automne, en voiture.....d'été.

L'ORDRE DU MARIAGE

Le mariage est un certain ordre où il faut faire la profession avant le noviciat; et, s'il y avait un d'épreuve comme dans les cloîtres, il y aurait peu de profès.

S. François de Sales.

ZIGZAGS

Dans l'eau.—Gondole et pigeons.— Dans les prisons de Venise.
—Le Doge et Godefroy.—La place forte.— Robe de noces.—
Piazza.

VENISE.—

Le rapide nous conduit en quatre heures de la capitale de la Lombardie à Venise, la reine de l'Adriatique Venezia, la bella, selon tel personnage de Labiche.

Tout le long du trajet, nous nous rapprochons, sur notre gauche, ou nous éloignons des Alpes qui dessinent leur masse colossale sur l'horizon. Des noms historiques éveillent notre attention aux gares: Bergamo, Brescia, Vérone, Padoue. Sur les quais, des camelots crient comme des sœurs pour annoncer leurs bibelots divers; des limonadiers courent aux portières offrir de "l'aqua minerale" aux voyageurs assoiffés, ou le "fiasco" de vin. Ça boit, dans ce pays-là, grand Dieu!

Nous entrons sur le pont colossal qui rattache la ville à la terre ferme.

Est-ce l'eau de l'Adriatique qui a envahi le domaine des terriens? Non ce sont les hommes qui sont venus se nicher où ils n'avaient pas à faire...C'est pourquoi, il a fallu construire un pont d'une lieue environ pour entrer en chemin de fer à Venise.

Le spectacle est unique. De chaque côté du pont, semés au hasard sur une mer qui a le reflet d'un miroir, les gondoliers, debout à l'arrière de leur embarcation singulière, donnent le coup de rame qui leur est particulier. Peu pressés, ils ont le temps de fredonner les barcarolles qu'ils ont apprises de leurs ancêtres. De temps en temps un cri rauque se fait entendre, c'est l'alarme, quand deux barques doivent se retourner ou se rencontrer.

Chacun sait que Venise est bâtie dans la mer, sur pilotis. Il semble impertinent de le rappeler.

Il y a sans doute de petites rues, à l'arrière des maisons, mais la rue véritable, c'est le canal, et la voiture, la gondole et la barque. Pas de chevaux, pas d'automobiles, pas de tramways. Pas au monde ville si paisible et en même temps si poétique.

La gondole vous reçoit à la gare; elle vous "voiture" par toute la ville, sur les grands et les petits canaux; c'est en gondole que vous allez le soir à la sérénade sur le

N'allez pas lire ça!

Ils n'ont pu noyer l'Eglise de Jésus dans le sang des martyrs; ils pensent pouvoir la noyer dans l'erreur séduisante.

Dernière recette pour élever les enfants:

1o Ne pas s'occuper de leurs prières du matin et du soir.

2o Leur permettre de se coucher tard; leur défendre de se lever de bonne heure, fût-ce même pour aller à l'église. Le bon Dieu est si matinal!

3o A table, n'admettre qu'une règle: leur volonté capricieuse; les laisser prendre leurs repas.....entre les repas.

4o Leur donner raison contre leurs supérieurs: institutrices, professeurs, pasteurs.

5o De temps en temps, les envoyer aux vues animées.

6o Ne pas s'occuper de leur faire exécuter à la maison l'ouvrage imposé à l'école.

7o Leur permettre, comme aux petits chiens, de courir à leur guise, ici et là, partout.

Les vendeurs d'alcool sont persécutés! C'est bien de valeur que Satan et l'erreur n'aient pas les mêmes droits que Dieu et la vérité.

Une once de bien, seize onces de croix!

Etre prêtre: "souffrir et dire la messe".

Que la conduite du buveur diffère de celle du pélican! ce dernier fait vivre ses petits de son sang; comme dit Musset:
"Le sang coule à long flots de sa poitrine ouverte;

grand canal, où des troupes de gamins et de fillettes donnent des concerts très artistiques; c'est la gondole qui fait Venise, en un mot.

Les pigeons de la place St-Marc sont aussi une des originalités de la ville. Et il vaut vraiment la peine de contempler ces milliers d'oiseaux qui viennent manger dans les mains des promeneurs, comme s'ils étaient tous de petits Saint François.

Le grand canal, disent les Vénitiens, est la plus belle rue du monde. Et c'est vrai, en ce sens que nulle part ailleurs n'ont été construits les uns à côté des autres autant de palais classiques. Mais les petits canaux sont désastreux pour l'odorat... L'œil de l'artiste n'est guère charmé non plus par les paquets de torchons qui sèchent au dessus des têtes, et par la mousse grisâtre qui s'attache aux murs de pierre.

Il y a si longtemps que ces maisons existent. L'hôtel où nous sommes descendus a été bâti en 1321 pour un hôpital de Templiers; il a été tour à tour habité par les chevaliers de Jérusalem et par les Procureurs de Venise...Combien il a déchu; il reçoit aujourd'hui des Québécois.

Mais on bâtit, en suivant le dessin d'un artiste. Voyons les Procuraties et le palais des Doges: ils serviraient seuls à illustrer l'art gothique. St-Marc, toutefois ne me fait pas grande impression, malgré les richesses de toutes sortes qu'elle renferme. Cette quasi-mosquée m'est plus chère par le souvenir de Pie X que pour toute autre considération.

N'est pas touriste consommé qui ne visite pas le Palais Ducal, du trésor de la cave au grenier; qui ne passe pas sur le Pont des Soupires, ne rêve pas sous les Plombs de Sylvio Pellico et ne va pas s'asseoir sur les sièges importants du Conseil des Dix...Or, nous sommes, etc..... Une bonne aventure nous arrive quand nous sommes au fond des cachots réservés aux prisonniers politiques: la lumière manque.....Comme Byron, nous avons préféré sortir...

(Suite en 4ième page)

En vain il a des mers fouillé la profondeur; Pour toute nourriture il apporte son cœur.
Le buveur, lui, se nourrit, que dis-je, s'empoisonne au prix du sang, du cœur, de la vie de sa femme et de ses enfants.

Comment faire apprendre vite aux enfants d'école? Ne pas prendre soin qu'ils étudient bien au foyer et répéter devant eux que l'institutrice ne sait pas enseigner.
C. MELE.

LES SOUMISSIONS

Enfin, le ministère des Travaux Publics demande des soumissions pour l'entreprise des travaux du port de Rimouski. Puissent ces soumissions avoir un meilleur sort que celles qui furent demandées, et envoyées au ministère l'automne dernier!

Les condoléances du Barreau

Nour remettons à la semaine prochaine la publication d'une résolution de condoléances du Barreau de Rimouski à l'occasion de la mort du juge Larue, ainsi que quelques correspondances et articles, reçus trop tard pour être publiés cette semaine.

Bonnes Amies

—D'où vient que Mme X...ne se décollette plus?
—N'étant plus toute jeune, elle a voulu jeter un voile sur le passé.

VIN ST-MICHEL



Vers L'Adolescence

Pendant la période de transformation qui est l'âge critique de la jeune fille, elle a besoin d'un tonique généreux, fortifiant comme le

VIN ST-MICHEL

pour combattre l'anémie, la faiblesse, l'appauvrissement du sang et l'épuisement nerveux qui en résultent.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE,
SEULS AGENTS
MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, Mass
Agents pour les Etats-Unis.

A LOUER
LE DEUXIEME ETAGE
au-dessus des bureaux de
Gagnon, Sasseville & Gagnon
pour
bureau, salle ou
LOGEMENT D'UNE COUPLE DE
PERSONNES.

DEMANDE

On demande des apprentis menuisiers, s'adresser à J. O. LANGLAIS, manufacturier de portes et chassiss.

Amqui - - - - - Qué.



AVIS PUBLIC

Expédition des malles pour la rive nord du fleuve et Golfe St-Laurent pendant la saison d'hiver, 1913-1914.

DIX malles seront envoyées de Bersimis pour Esquimaux Point et les bureaux intermédiaires, durant la prochaine saison d'hiver comme suit:— Les 4 et 18 décembre 1913, les 1er, 15 et 29 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars, et 9 avril 1914, respectivement.

Les courriers quitteront Esquimaux Point pour Bersimis les 05 vers les 27 novembre, 11 et 25 décembre, 1913, 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars, et 2 avril, 1914.

Les lettres et les journaux déposés au bureau de poste de Québec, ou remis à Québec, avant 4.00 P.M., les 26 novembre, 10 et 24 décembre, 1913, 7 et 21 janvier, 4 et 18 février, 4 et 18 mars, et le 1er avril, 1914, seront expédiés par les courriers quittant Bersimis pour Esquimaux Point aux dates ci haut mentionnées.

Dix malles quitteront Esquimaux Point en destination de Natashquan, les 05 vers les 8 et 22 décembre 1913, 2, 16 et 30 janvier, 13 27 février, 12 et 26 mars, et 9 avril, 1914.

Les courriers quitteront Natashquan pour Esquimaux Point les 05 vers les 8 et 22 décembre, 1913, 2, 16 et 30 janvier, 13 et 27 février, 12 et 26 mars, et 9 avril, 1914.

Cinq malles quitteront Natashquan pour Bonne Espérance et Lourdes du Blanc Sablon les 05 vers les 18 décembre 1913, 5 et 29 janvier, 19 février et 11 mars, 1914, et cinq malles quitteront Lourdes du Blanc Sablon pour Esquimaux Point, via Bonne espérance, à 05 vers les mêmes dates.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes
Québec, le 11 octobre 1913.

La teinture Domestique
ne miffe aucun embarras. Elle fait simplement, mais délicat.
Et ceci parce que je fais usage de
DYOLA
UNE TEINTURE... TOUS TOUS

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir quels sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.
Demandez notre carte échantillon gratuite, et notre livret qui vous donne les résultats obtenus en teignant sur d'autres couleurs.
The Johnson-Richardson Co., Limited, Montreal.

Deux Heures et Demie sur la Table d'Operation
Le spécialiste ne peut extraire la pierre de la vessie.
Les GIN PILLS la font passer.
"Durant le mois d'août dernier, je me rendis à Montréal pour consulter un spécialiste, car j'avais souffert terriblement de la pierre dans la vessie. "Il décida de m'opérer, mais il me dit que la pierre était trop grosse pour pouvoir l'enlever et trop dure pour pouvoir l'écraser. Je revins chez moi et c'est alors qu'un ami me conseilla d'essayer les GIN PILLS. Elles soulagèrent ma douleur. J'en pris deux boîtes et je retournai voir le spécialiste. Il me dit que la pierre était plus petite mais il ne put l'enlever bien qu'il eut travaillé pendant deux heures et demie. Je revins chez moi et continuai à prendre les GIN PILLS, et à ma grande surprise, je me débarrassai de la pierre par les voies naturelles".
J. ALBERT LESSARD, Joliette, P.Q. 50c la boîte, 6 pour \$2.50, chez tous les marchands, argent remis si elles ne vous soulagent pas. Boîte échantillon gratuite. National Drug and Chemical Co., of Canada Limited, Toronto. 170F

Avis Public
Avis public est par le présent donné, par la Fabrique de Sainte Angèle de Mérici, comté de Rimouski, que le bois de l'ancienne église et sacristie de cette paroisse, sera vendu au plus haut enchérisseur, par lettres cachetées, d'ici au 1er janvier prochain. L'église lambrissée à l'extérieur seulement est de pièces de cèdre choisi de 9 pouces d'épaisseur, à 100 pds de longueur, 50 de largeur et 26 pds de hauteur. Ces bûches seront défilées et enlevées aux frais de l'acquéreur d'ici en mai prochain. La dite Fabrique se réserve le droit d'accepter ou de refuser les offres faites. Pour plus amples informations, on pourra s'adresser au Rev. D. LEBEL, curé de la dite paroisse.
Sainte Angèle de Mérici
30 novembre 1913,
Par ordre D. LEBEL Ptre. Curé.

Apprenez l'Anglais
Par l'entremise du Phonographe EDISON, méthode I. C. S., agréable, facile peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif.
International Correspondence Schools
118, rue St-Jean, Québec.
J. B. CHURCHILL, Gérant!

LA
Banque Nationale
(Fondée en 1860)
CAPITAL - - - - - \$2,000,000
Réserve et profits indivis \$1,614 396 53

Nous acceptons des Depots de \$1.00 et plus.

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier

—ET NOS—
Mandats de voyage sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de PARIS
14, Rue Auber.

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds les collections les paiements les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

R. O. Gilbert gérant de la succursale de Rimouski.

FABRIEN THIBAULT
Marchand Tailleur et de Nouveautés pour Homme

Toujours en stock ce qu'il y a de plus à la mode en fait de: () V. PEUX, CASQUETTES, GANTS, CRAVATES, CHAUSSURES, Etc., Etc.

L'endroit où vous trouvez le plus bel assortiment de TWEEDS, SERGES, DRAPS, pour habillements et pardonnas.

COUPE GARANTIE

Rue St-Germain, 11 RIMOUSKI, Que.

Telephone National Casier Postal, 17
Correspondance Sollicitée

Bureau de Collections

COLLECTIONS de Billets, de Comptes, Jugements, Loyer. R. réclamations de toute nature, de partout, à des conditions faciles.

Courtier d'Immobilier Si vous avez une propriété à vendre ou à louer Ecrivez-moi. Demandez mes Conditions

Isidore Asselin RIMOUSKI.

ISIDORE ASSELIN Percepteur COURTIER D'IMMOBILIERES.
ROSARIO REHEL H. C. S. Constable pour le Dist. Coll. de comptes.

Asselin & Réhel
AGENTS D'ASSURANCE
SUR LA VIE - - - CONTRE LE FEU
"La Manufacturers Life", "Union Society", "La Protection"
Bureau au 2e étage des bureaux de Asselin & Asselin, avocats.

Nous avons toujours en magasin un grand assortiment de Plumes Fontaines "Watermans", Encre, Musilage, etc.

Imprimerie S. Vachon, Rim.

Annoncez dans le Progrès du Golfe, le plus grand médium de publicité de la région du Golfe.

L'a Fonderie et Machinerie Ltee.
MONT-JOLI, Ste-Flavie Station, Co. Rimouski, P. Q.

CAPITAL: \$99,000.00 subventionné par le Municipalité.

Travaux très rapides et soignés. Ouvrage fait avec diligence par d'habiles mécaniciens. En magasin: les presses et appareils de machines et de machines de toutes sortes. Tout le monde qui visite nos usines les trouvent bien installées.

Au Bon MARCHÉ
Spécialité

EPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et Oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

Marchandises Séchées, Etoffes à robes, à costumes, achetées des meilleures maisons. Ferronnerie, Chaussures, Etc.

J. A. GARNEAU, Marchand
Rue St-Germain, Rimouski.

Cartes d'affaires
Avec t

LOUIS TACHE, AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

ASSELIN & ASSELIN, AVOCATS.—Voisins de la Banque du Commerce.—Rimouski, P.Q.—L. N. Asselin, C.R.—R.E. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON, AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Isidore Gagnon, L.L.B.—Elzéar Sasseville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

H. E. NOEL, L.L.L., AVOCAT, AMQUI, P.Q.—Sera à VAL-BRILLANT et à SAYABEC le jeudi de chaque semaine.

N. BERNIER, AVOCAT, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski", AVENUE DE LA CATHEDRALE, Rimouski.

Notaires

L. DE G. BEUZILE, L.L.B., NOTAIRE, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski", Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-EUDORE COUTURE, L. L. L. NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Avenue de l'Evêché, Rimouski.—Tel. National 168.

Médecins

DR L.-J. MOREAULT, ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—BUREAU: Avenue de la Cathédrale.

DR Z. VEZINA, Ex-élève des Hôpitaux de Paris.—SPECIALITE: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.—BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—TELEPHONES: "Kamouraska" 325.—"Bellechasse" 319.—HEURES DE BUREAU: 10hrs à 11.30hrs A.M. et 2hrs à 5hrs P.M. LE SOIR: de 7 à 8hrs P.M.

ARPENTEUR-GEOMETRE

GEORGES OULMET, Ingénieur-civil et ARPENTEUR-GEOMETRE, Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska.—RUE DE L'ÉGLISE.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres, plans de paroisse, subdivisions, expertises. A Q U E D U C S, canalisation d'égoûts.—Développement de pouvoirs d'eau. Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Huissiers

L.-HECTOR GARON, Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVE.—Collection de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL, Huissier de la Cour Supérieure à Rimouski.—Constable nommé pour le district. S'occupe de collection de comptes.—Représentant de la "Manufacturers", Assurance sur la vie.—Assurances contre le feu.—RUE S. JEAN BAPTISTE.—Tel. National 95.—Boîte postale 83.

Assurances

F. J. COUTURE, comptable et agent d'assurance contre le feu.—Agence des Cies d'Assurance Canadiennes suivantes contre l'incendie: "La Cie Montréal-Canada",—"La Provinciale",—"La Protection". Taux les plus bas.—Pour autres renseignements s'adresser à F. J. Couture, Avenue de l'Evêché, Rimouski.

Chirurgien-Dentiste

DR L.-T. LAVOIE, chirurgien-dentiste, Diplômé de l'Ecole Dentaire de Montréal.—BUREAU A STE-FLAVIE STATION: Maison Clovis Poirier, les lundis, mardi, et mercredi de chaque semaine.—Heures: de 9hrs a.m. à 5hrs p.m.
BUREAU A RIMOUSKI: Edifice L. P. Martin, opticien, les jeudis, vendredis, et samedi de chaque semaine.—Heures: de 9hrs a. m. à 5hrs p.m.

Quellet & Levesque
David Quellet Pierre Levesque ARCHITECTES
P Q A A A I C
BUREAU:
115 rue St-Jean.—Québec.

DEPOT DU "PROGRES"
Le "Progrès du Golfe" est en vente à l'Imprimerie et au magasin de M. E. Lauzier, avenue de la Cathédrale. Deux sous l'exemplaire.

SOUSSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'au 6 décembre prochain inclusivement par M. l'abbé D. S. Giguères, ptre, curé de St-Moise, Matane, pour la construction d'une église en pierre dans la dite paroisse.

Les plans et devis seront tous les jours de 9hrs, a.m. à 5hrs. p.m. aux bureaux des architectes à Québec.

M. M. les Syndics ne s'engagent pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles et ils se réservent le droit d'exiger un cautionnement en passant le contrat.

QUELLET & LEVESQUE
Architectes,
115 St-Jean, Québec,
Québec, 26 nov., 1913.

CHASSEURS! ACHETEZ LE FUSIL L'INTERNATIONAL
A \$13.50. Le meilleur fusil au monde pour le prix. Fermeture à trois verrous. Garantie pour la poudre blanche. Patron parfait à GRATIS Notre catalogue en une arpent. Voyez sur demande.
MAISON BREGET 192 Ste-Catherine E. MONTREAL.

Des POMMES Aux Marchands

Nous avons toutes les variétés de pommes et pouvons vous assurer une livraison immédiate, et les prix les plus bas du marché, aussi

Huitres, Poissons, Beurre, Fromage, Oeufs.

Poisson Frais Gelé
Les marchands feraient bien de ne pas trop se hâter à commander des poissons salés.
Dans quelques jours nous pourrions livrer aux plus bas prix, toutes les variétés de poissons frais-gelés.

Dominion Fish & Fruit
Limitée
Marché Champlain, Québec.

RICHIELIEU

TABAC A FUMER

Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitée, Québec.

PAVILLON en SATIN dans les PAQUETS

La Cie de Musique Victoria

RIMOUSKI, Que. LIMITEE

Fait le Commerce de

PIANOS, HARMONIUMS de Salon,
HARMONIUMS d'Eglise, MACHINES à
ECRIRE, MACHINES PARLANTES et
ACCESSOIRES

LE PIANO VICTORIA

Fabriqués par des ouvriers experts, avec un choix des meilleurs matériaux importés d'Allemagne, de France et des Etats-Unis a déjà donné ses preuves.

d'Excellence sous tous les rapports. Il a été adopté par nos grandes institutions enseignantes. Il a sa place toute marquée dans votre salon. C'est un BIJOU ARTISTIQUE.

Les Institutrices obtiendront un prix de faveur spécial. Que celles qui désirent avoir des renseignements sur cette offre s'empressent de venir nous voir ou de nous écrire en spécifiant l'article dont elles ont besoin.

Avez-vous besoin d'un bon Piano, d'un Harmonium, ou d'un instrument de musique quelconque, d'une bonne machine à écrire ou d'une bonne machine parlante? Venez nous voir ou écrivez-nous. Nous sommes désireux d'entrer en relation d'affaires avec vous.

NOTRE PIANO "VICTORIA" Automatique N'A PAS D'EGAL

Nous vendons également des pianos d'autres marques et de différents prix.

Conditions de paiement faciles, si on le desire.

!! Nous sollicitons votre visite !!

A notre Salon de Musique Avenue de la Cathédrale Bâtisse du Théâtre Canadien
Le Gérant à Rimouski : Arthur Chamberland.

Le TRAITEMENT GATLIN

EN 3 JOURS

contre L'ALCOOLISME est GARANTI

Peu importe votre opinion ou votre préjugé, il est certain que le traitement en 3 jours de Gatlin contre la boisson réussit. Il élimine en 3 jours toute trace de poison de l'alcool dans le système et le patient est comblé de joie avant de prendre son premier verre. Le RESULTAT EST GARANTI A LA FIN DES TROIS JOURS OU VOUS N'AVEZ RIEN A DEBOURSER.

Au lieu de prendre un traitement de quatre ou cinq semaines d'injection hypodermique, les piéres se sont entièrement guéries par le traitement de 3 jours. Si à la fin de ces 3 jours, les résultats ne donnent pas entière satisfaction au patient, le traitement ne lui coûtera pas un sou. Cette garantie de satisfaction est donnée par une maison avec un gros capital.

Le Traitement Gatlin en 3 jours contre l'alcoolisme est recommandé par des banquiers et membres de clergé, et des centaines de principaux médecins de Montréal et d'ailleurs, après avoir pris connaissance de notre méthode, coopèrent avec nous.

THE GATLIN INSTITUTE Co. LTD.
893 Rue Ste-Catherine Ouest MONTREAL, Que.
(Coin rue St-Marc)

DECOUPEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE AUJOURD'HUI

THE GATLIN INSTITUTE Co. LTD.,
893 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Veuillez m'envoyer une brochure et des renseignements sur votre traitement de 3 jours contre l'habitude des liqueurs.

Agence de Voyages
sous la direction de
John McWilliams
GERANT.
POINTE-AU-PERE,
Co. Rimouski.

Représentant les lignes

Transatlantiques
ALLAN, WHITE STAR,
DOMINION,
CANADIAN NORTHERN,
CANADIAN, PACIFIQUE
COMPAGNIE GENERALE TRAN-
SATLANTIQUE,
CUNARD, DONALDSON,
CANADA LINE, AUSTRO-
AMERICAN, et autres.

Billets pour toutes les parties du monde.
Le patronage du public voyageur, respectueusement sollicité.

Renseignements fournis sur demande

John McWilliams
POINTE-AU-PERE.
Téléphone Nationale

NOUVEAU MAGASIN

Nous invitons bien respectueusement les Dames à assister à notre EXPOSITION des modes d'automne, JEUDI 18 septembre, et les jours suivants.

Notre choix est des plus exclusifs dans les modes, les étoffes à robe et à manteaux de dame que nous vendons à très bas prix.

Votre visite nous fournira l'occasion de vous faire voir les nouvelles créations de la mode.

Au Nouveau Magasin
OCT. MICHAUD, Prop.
AVENUE DE LA CATHEDRALE
RIMOUSKI.

Centre la NEURALGIE

Des milliers de personnes souffrent de Neuralgie, qui pourrait facilement s'exempter avec quelques doses de

POUDRES NERVINES de MATHIEU

qui ne contiennent ni Opium, ni Morphine, ni Chloral.

Prescrites aussi avec succès contre Maux de Tête, Migraine, État Nerveux ou Fièvreux, Fatigue excessive, Surmenage, Manque de Sommeil.

LES MALADIES DE POITRINE

ciéent aux propriétés curatives et fortifiantes de

SIROU MATHIEU

au Goudron, à l'Extrait de Foie de Morue et autres Extraits Médicaux.

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

Cie J. L. MATHIEU, PROPRIETAIRES
SHERBROOKE, P. Q.

ENGIN A VENDRE

Un engin à gazoline, 10 forces, horizontal, n'a presque pas servi; complet, en parfait ordre. Le vendeur se charge d'aller le mettre en fonctionnement chez l'acquéreur. A vendre à d'excellentes conditions.

S'adresser à
ALBERT SIROIS,
propriétaire de moulin,
Rimouski, ("Brulé")

POUR TOUT VOYAGE PAR MER PAR TERRE

CONSULTEZ-NOUS

Nous vous donnerons avec plaisir des conseils et renseignements précis. Brochures illustrées, horaires, listes de départs, taux, etc., envoyés sur demande.

Pour renseignements généraux, billets, retenir des cabines, etc., s'adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais Québec.

G. J. P. MOORE
Agence générale de chemins de fer et paquebots.

Nous représentons toutes les lignes transatlantiques. Ou à

E. J. HEBERT,
1er Ass. Agent Général
Dépt. des Voyages,
Windsor, MONTREAL.

RÉSUMÉ DES RÉGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul ou d'une famille, ou tout individu mineur de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quel agent à certaines conditions, par le père, le frère, le fils, le gendre, le frère ou la sœur du futur colon.

Levée.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'au moins un acre au cours de trois ans. Un colon peut demander à neuf milles de son homestead, sur un terrain d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura le privilège de se procurer à tout moment un quart de section de terre se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre. D'où il devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'acte de homestead, y compris le temps qu'il obtient la patente du homestead et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre. D'où il devra résider six mois dans chaque section des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir un maison valant \$300.

W. W. CORY
Sous-ministre de l'Intérieur

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions encachées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi 19 décembre 1913, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années 6 fois par semaine, aller et retour, entre St-Léonard et la Station du Canada and Gulf Terminal. A compter en cas de bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de l'office de St-Léonard et St-ILLIC STATION et au bureau de l'inspecteur des postes où l'on pourra se procurer des formulaires de soumissions.

Bureaux de l'inspecteur et des postes, Québec, le 10 octobre, 1913.

S. Tanner Green,
Inspecteur des Postes

A VENDRE

Une magnifique maison à trois étages avec magasin, très bien finie à l'extérieur et à l'intérieur. Acqueduc, chambre de bain, lumière électrique. Bâtisse actuellement occupée par Jos. ST LAURENT, marchand.

Conditions de vente faciles, S'adresser à
JOSEPH LEPAGE
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
26 3me. RIMOUSKI.

AVIS

Avis est par les présentes, donné que les Syndics de la Paroisse de St-Dominique de New-Port dans le Co. de Gaspé s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa présente session, pour obtenir une loi les autorisant à construire une nouvelle église et une sacristie, leur accordant certains pouvoirs spéciaux et leur permettant d'emprunter le montant nécessaire à cet effet et aussi pour autres fins. New-Port, 13 Novembre, 1913.
Jas. Jessop P. S.
Jos. St-Laurent ptre S. T. S.

Canada Province de Québec District de Rimouski. Cour Supérieure No. 4461.

Dame Angèle Otlet, Kenegami, Jonquière, comté de Chicoutimi et Saguenay, province de Québec, épouse de Eugène Banville, journaliste, du même lieu, anciennement commerçant de la ville de St-Germain de Rimouski, dûment autorisée à ester en justice,

vs Demanderesse, Le dit Eugène Banville, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le dix-huitième jour de novembre, 1911.

Rimouski, 23 octobre, 1913
LOUIS TACHÉ
Proc. dem.

Province de Québec District de Rimouski. Cour de Circuit No. 1437

de biens de Jean Baptiste D'Anjou, Agent des Terres de la Couronne, et Jean Baptiste Emile D'Anjou, marchand, tous trois de la paroisse de Ste-Luce, district de Rimouski, la dite dame Marie Sophie Gagné et le dit Jean-Baptiste Emile D'Anjou, y faisant le commerce de marchands Généraux, à Ste-Luce, sous les noms et raison de "J. B. E. D'Anjou et Cie" et le dit Jean Baptiste D'Anjou, mis en cause pour assister et autoriser sa dite épouse aux fins des présentes,

vs D-mandeurs, Samuel Brisson de la Cité de Fraserville, district de Kamouraski, maintenant en lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois

Rimouski 7 novembre 1913
Lefevre et Chamberland G.C.C.

L'eministre des travaux publics recevra jusqu'à 4 p.m., lundi le 22 décembre 1913 des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai à Grande-Méchin, comté de Rimouski, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour prolongement du Quai à Grande-Méchin, P. Q."

On peut consulter les plans de la soumission de contrat et se procurer des formulaires de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district Rimouski, P. Q.; Bureau de poste, Québec, et en s'adressant au maître de poste à Grande-Méchin P. Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formulaires imprimés fournis, dûment libellés, signés de la main des concurrents, et du lieu de leurs résidences; et n'agit de son côté, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précise.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission (fait à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera considéré comme déposé et la soumission sera acceptée refusée de signer le contrat d'entreprise ou l'exécution par intégration ou contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 24 Novembre, 1913.

N. B.—Le ministre ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 45785.

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

— FUSIONNÉE AVEC LA —

Eastern Townships Bank

SIR EDMOND WALKER, C.V.O., L.L.D., D.C.L., Président.
ALEXANDER LAMB, Gérant-Général.
JOHN ALLEN, Asst. Gérant-Général.

Capital Payé, \$15,000,000. Réserve, \$12,500,000.

SUCCURSALES DANS LE CANADA, LES ETATS-UNIS, L'ANGLETERRE ET LE MEXIQUE.

Cette banque avec ses succursales est particulièrement bien pourvue pour faciliter toutes les transactions d'affaires de banque au Canada et à l'étranger.

Par son amalgamation avec la Eastern Townships Bank elle est en état de rendre services au public dans toute les sections où se trouvent des succursales de cette banque ainsi que dans les autres.

Elle émet des lettres et mandats d'argent sur toutes les principales cités du monde dans chacune de ses succursales. Chèques de voyageurs et lettres de crédit négociables dans toutes les parties du monde.

Billots acceptés pour la collection partout où il y a une banque ou banque.

Succursale de Rimouski: W. CLOUTIER, Gérant.
Sous-Agence BIC.

Peinture Noire

A COUVERTURE

Garantie à l'Epreuve du Feu (ROAF COATING CEMENT)

Nous avons une grande quantité de portes de chambres à vendre pour \$1.75 non peinturée. 6 1/2 x 2 1/2 et 6 p. 8 pcs x 2 p. 8 pcs.—Peinturée, 30c. en plus.

500,000 pieds de bois franc pour plancher, valant \$3.00 à \$4.50 le 100 pieds.

— A VENDRE PAR —

La Cie Industrielle de Rimouski
G. A. Marois, Gérant.

Quinquinol



POUDRE TONIQUE ET ENGRAISSIVE

CONDITION DU DR. Z. DUFRESNE, M.V.

Recommandé par le Ministre de l'Agriculture

Quinquinol a été diplômé aux Expositions de Trois-Rivières, Sherbrooke et Ottawa.

Se vend en boîtes de ferblanc à l'épreuve de l'humidité et de la vermine. Prix: 50c. la grande boîte.

Achetez chez votre marchand une boîte de QUINQUINOL: si elle ne vous donne pas satisfaction, retournez-lui la boîte vide et il vous remettra votre argent.

QUINQUINOL STOCK FOOD COMPANY, Registered, Montreal, Canada. est en vente chez le principal marchand dans chaque place et spécialement chez:

- BELLAVANCE & CIE.....RIMOUSKI.
- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| J. A. Bérubé.....St-Fabien | L. M. Langlois.....St-Octave de M. |
| H. Desbiens.....St-Léon-le-G. | Louis Ouellette.....St-Anaclet |
| Z. Harvey.....St-Moise | Léon Pelletier.....St-Angèle |
| Ed. Hudon.....St-Donat | Ars. Pineault.....St-Blandine |
| Léon Hudon.....St-Valérie | Laur. Rousseau.....Sandy-Bay |
| Ad. Leblanc.....St-Gabriel | J. A. St-Pierre.....Grands Méchins |
| Phil. Levesque.....St-Florence | J. E. Levesque.....St-Marcellin |

L'HOMME QUI GRELOTTE

Ne saurait goûter le charme de la bise automnale chantée par les poètes.

QU'IL SONGE DONC AUX BERMUDES

pays de chaleur, de fleurs et de fruits.

Pour taux, listes de départs, etc., s'adresser chez

HONE & RIVET

Agence Générale de voyages, Etc

31, RUE BUADE, Vis-à-vis la Basilique, QUÉBEC. 9, Boulevard St-Laurent, MONTREAL.

Mort du juge Larue

Nous apprenons avec un vif regret la mort presque soudaine de l'hon. juge J. E. Larue.

Il était âgé de 70 ans. Il avait été admis au Barreau le 6 février 1866 et nommé juge privé de la Cour Supérieure le 10 avril 1886.

Le magistrat décédé appartenait à l'une des plus grandes familles canadiennes de cette province.

Beaulieu-Chamberland

Un mariage fashionable a eu lieu mardi dernier le 25 novembre, à la cathédrale.

M. Omer Beaulieu, percepteur des douanes à Rimouski, conduisait à l'autel Mademoiselle Anne-Marie Chamberland, fille aimée de notre concitoyen M. Arthur Chamberland, avocat et protonotaire.

La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Adéodat Beaulieu, curé de Kempt, frère du marié.

Après le déjeuner pris à la résidence de M. Chamberland, les jeunes époux partirent immédiatement par l'Express Maritime de 6.35 hrs.

M. et Madame Beaulieu ont reçu, à l'occasion de leur mariage, de nombreux et riches cadeaux.

Religieuse malade

Nous apprenons avec regret la maladie grave d'une religieuse bien connue à Rimouski la Révérende Mère S. Joseph, des SS. de la Charité de cette ville.

Notes Personnelles

M. Camille Ross, de la "Matapédia Lumber" de Milnik, était à Rimouski hier.

M. Henry Heppel, de St-Anaclet, et M. Ph. Côté, de Rimouski, sont de retour depuis vendredi dernier d'un voyage à Québec.

Madame Vve Auguste Couillard, de cette ville, demeurant à l'avenir à l'Hospice des SS. de la Charité, ayant loué sa maison de la rue St-Germain à M. F. Helleur.

Toutes les personnes qui ont quelque affaire à régler avec la Succession Aug. Couillard voudront bien s'adresser à Madame Couillard, à l'Hospice où elle a pris son appartement.

M. J. A. Chabot, inspecteur d'écoles, est en visite officielle des écoles sous contrôle des Commissaires à Rimouski.

M. Lanouette, officier de douanes du Bureau de Québec, est venu remplacer le Percepteur local en notre ville, M. Beaulieu, qui est actuellement en voyage de noces.

"La Langue française au Canada"

"La Langue Française au Canada" est en vente au bureau de la Ligue des Droits du Français, 30 rue St-Jacques et chez Beauchemin et Fils, à Montréal, chez J. P. Garneau, à Québec et dans tous les collèges classiques de la province.

Le cent..... \$15.00
La douzaine..... 2.50
L'unité 25 sous. Par la poste 30 sous.

Aux dames charitables

Nous avons reçu, il y a quelques jours, d'une mission de colonisation du diocèse, la lettre suivante que nous sommes priés de communiquer à quelque dame charitable de Rimouski.

Voici :
Albertville, 5 Nov. 1913.

Madame,
"Je voudrais toucher un cœur, ou plutôt plusieurs cœurs compatissants."

Nous avons ici des enfants qui ne peuvent fréquenter l'école dans les jours froids, PARCE QU'ILS NE SONT PAS ASSEZ VETUS.

Considérez un instant que dans une foule de maisons le grenier recorde de vieux linge encore bon mais qui ne trouve presque jamais son emploi.

Est-il une charité plus grande et plus à propos que de faciliter à ces enfants la fréquentation de l'école en leur donnant ce que nous ne voulons plus ?

"Tout linge sera reçu avec joie et reconnaissance; nous avons déjà transformé du linge d'hommes et de femmes pour habiller des enfants.

Et je finirai comme un bon mendiant doit le faire, en disant : "Que Dieu vous le rende ! pas en vieux linge, mais en bienfaits."

Une bonne raison

-Oui, monsieur, le tabac fait autant de mal à la bourse qu'à la gorge. Tenez, vous, qui fumez un gros cigare, depuis combien de temps pratiquez-vous cette détestable habitude ?

-Depuis vingt ans environ.

-Combien vous coûte-t-elle par jour ?

-50 cents, en moyenne.

-Eh bien, faites le compte. Si vous aviez économisé 50 cents par jour pendant vingt ans, vous auriez aujourd'hui une somme considérable, vous seriez peut-être propriétaire de cette belle maison là, en face.

-Pardonnez-moi, fit le fumeur à l'orateur. Vous n'avez jamais fumé, vous n'ess-ec pas ?

-Non.

-Eh bien, est qu'elle est à vous la belle maison d'en face ?

-Non.

-Je le sais bien : elle est à moi.

Inoubliable date

Inoubliable date. Le 10 octobre 1913, plus d'isthme de Panama, mais le canal de Panama ! Si Colomb, qui le 12 octobre 1492 découvrit l'Amérique, pouvait ressusciter de Cadix, en aurait-il une joie de se rendre à ses chères Indes par la nouvelle voie ! Et serait-il surpris, Balboa qui, il y a 400 ans, le 25 septembre 1513, du haut du mont Perri, sur l'isthme entaillé, découvrit l'Océan Pacifique !

St-Antoine (Co. Gaspé)

RECOMPENSE.

Nous avons été très heureux d'apprendre que Mademoiselle Maria Lemieux, qui se dévoue avec tant de zèle et de succès à l'instruction de nos enfants, a été gratifiée d'une prime de \$23.75 par Monsieur l'Inspecteur Normand.

Cet acte de M. l'Inspecteur ne nous a pas surpris, nous connaissons le grand mérite de notre institutrice. Aussi en sommes nous fiers et honorés.

BONNE NOUVELLE.

Nous apprenons que le Rév. M. Lebel, curé de Ste-Anne des Monts, se rendra bientôt dans notre mission pour choisir le site d'un cimetière. Nous sommes heureux d'une telle décision : à l'avenir nos pauvres morts pourront dormir leur dernier sommeil près de nous sans que nous soyons obligés de les monter à Mont-Louis par les tristes chemins de la grève.

Faute de preuve Bérubé est libéré

A propos d'extradition

Emile Bérubé, qui avait été arrêté le 16 novembre sous l'accusation de larcin, à la demande de Cléon M. Greene, de Fall-River, et qui depuis son arrestation était dans la prison de Rimouski, a comparu le 26 courant devant le juge Roy, descendu de Québec expressément pour son cas.

Emile Bérubé avait été à l'emploi du plaignant Greene pendant plusieurs années en qualité de colporteur, et il avait commis l'imprudence d'avoir avancé à crédit des marchandises de son patron à des personnes insolubles.

Le ralliement catholique et français en Amérique

L'un des vœux les plus importants du Premier-Congrès de la Langue française au Canada, en 1912, et sur lequel les délégués insistèrent davantage, fut le vœu suivant : Considérant que, pour rendre efficace et féconde l'union des différents groupes de langue française dans l'Amérique du Nord, il importe de fournir au Comité Permanent les moyens nécessaires à la réalisation des vœux du Congrès :

Le Premier-Congrès de la Langue française au Canada.

Autorise le Comité Permanent à prélever les fonds nécessaires, à se créer des sources de revenus stables, soit par la formation d'une société accessible au pauvre comme au riche, soit par des contributions paroissiales ou individuelles, soit par d'autres moyens au choix du Comité, afin que celui-ci puisse mieux s'employer à la fondation, à la défense, à la conservation, au développement de nos œuvres et à la protection de nos droits.

C'est ce qu'avaient réclamé, à plusieurs reprises, pendant le Congrès, les orateurs des séances publiques, et les rapporteurs des séances d'étude.

Pour rendre possible la réalisation de ce vœu, le Comité Permanent s'employa d'abord à établir des Secrétariats régionaux, organismes nécessaires pour la mise en œuvre de ses moyens d'action. Vingt-six secrétariats ont été fondés, et nous croyons pouvoir compter, pour la propagande et la défense françaises en Amérique, sur le zèle et le dévouement des personnes qui, dans les diverses régions, ont bien voulu accepter la direction.

LE RALLIEMENT "FEDERATION MORALE DES ENERGIQUES FRANCO-CATHOLIQUES"

Le Comité Permanent voulut ensuite, pour donner à la réalisation du vœu du Congrès sa véritable forme, créer une fédération des énergies catholiques et françaises en Amérique, une espèce de coopération des bonnes volontés et des généreuses initiatives, propre à fournir au Comité les ressources indispensables, à assurer la défense de la langue, l'expansion de l'influence et la conversation des traditions françaises. Il décida, le 20 avril 1913, d'établir le RALLIEMENT CATHOLIQUE ET FRANÇAIS EN AMERIQUE. Le Secrétaire du Comité l'annonça, le cinq de mai, dans un communiqué à la presse, qui parut aussi dans le Bulletin.

Les circonstances ont empêché le Comité de mettre ce projet à exécution aussi tôt qu'il l'avait d'abord voulu. Mais aujourd'hui il lui semble que l'heure est bonne, et qu'il est temps de commencer la campagne de propagande dont le Congrès lui a confié l'entreprise.

Il ne s'agit pas de substituer un organisme nouveau au Comité Permanent, mais de constituer un rouage qui s'ajoutera à ceux dont le Comité Permanent dispose pour accomplir son œuvre.

Il s'agit d'une "fédération morale", qui, sans nuire à l'autonomie des groupes, les unisse cependant pour une action commune, chaque fois qu'il sera besoin ; d'une fédération des énergies catholiques et françaises de l'Amérique du Nord, qui permette de soutenir, par l'effort de tous, les louables initiatives de chacun ; d'une coopération organisée, enfin, qui, suivant les expressions de M. le Sénateur Belcourt, fournisse au Comité Permanent et à ses Secrétariats régionaux les moyens de "continuer l'œuvre du Congrès de 1912, et de prélever les fonds nécessaires à la défense de notre langue".

Pour cette œuvre, nous espérons donc voir se grouper, autour des chefs de nos Secrétariats régionaux, les meilleurs ouvriers de la cause nationale ; et nous comptons bien qu'aucun des membres de la Société du Parler français ne refusera son concours et sa collaboration.

Nous espérons voir s'organiser et se mettre à l'œuvre tous les Secrétariats régionaux ; mais les adhésions sont aussi reçues au Secrétariat général de la Langue française à l'Université Laval, à Québec. Ceux donc pour qui cela serait plus com-

mode, et tous ceux qui ne se trouvent pas dans une région déjà organisée, peuvent s'adresser directement au Secrétaire général (No 236, Casier, Québec).

QUI PEUT ET QUI DOIT ADHÉRER AU "RALLIEMENT"

Le Ralliement a été établi de telle sorte qu'il est aisément accessible à tous : hommes, femmes, enfants, groupements, associations, institutions, etc. Nous dirons dans un prochain numéro de quelles catégories de coopérateurs il doit se composer.

REQUETE A SIR LOMER GOUIN

Monsieur le Premier-Ministre,
Nous soussignés, cultivateurs de la province de Québec, vous sollicitons humblement de prêter votre bienveillante attention à l'exposé des faits considérant :

Que malgré l'avertissement charitable de citoyens aussi honnêtes et désintéressés que libéraux vous avez fait descendre dans votre cabinet le ci-devant bleu, M. Caron, Jos. Ed.

Que tous ceux qui connaissent bien le même M. Caron, Tidouard, pour les scieries, n'en pensent pas toujours du bien, que même ses amis de la députation libérale n'ont pas toujours la charité de n'en pas dire de fort vilaines choses, et que cela est de nature à nuire au prestige de votre cabinet, à déprécier votre gouvernement ;

Que des honorables de votre ministère, M. Caron, Jos. Ed., est celui-là même qui a plus la confiance des électeurs qui le connaissent ;

Considérant que le manque de confiance, de la part de ceux qui le connaissent le mieux, l'a obligé de s'"exporter" dans des îles petites et isolées, où il n'était pas connu, bien loin, bien loin de la terre ferme où il était votre ministre, trop connu, afin de faire approuver par les braves pêcheurs de maquereau, une politique.....qu'il leur a soigneusement cachée ;

Attendu qu'au lieu de se corriger de ses vilains défauts-politiques, s'entend le dit M. Caron, Jos. Ed., semble se plonger plus avant dans le vice d'une politique inhabile, injuste en ce qu'elle concerne l'aide que sont en droit d'attendre de votre gouvernement, pour fins de développement agricole, "TOUS" les cultivateurs de cette province, bleus comme rouges.

Considérant le fait que : le ministre fédéral de l'agriculture, l'Hon. Martin Burrell, obligé de déposer entre les mains du dit M. Caron, Jos. Ed., une "grosse" somme d'argent, avec mission de faire servir cet argent au bénéfice des agriculteurs de la province de Québec, le susdit ministre fédéral, Martin Burrell, bien qu'il connut M. Caron, Jos. Ed., a jugé plus prudent de nommer, comme de fait il a nommé dans la personne de C. Chapais, une espèce de détective ou policeman, chargé évidemment de surveiller le dit M. Caron, Jos. Ed., et de "watcher"..... le tas d'argent : et attendu que cette façon d'agir est de nature à nuire à la réputation de votre gouvernement, de même qu'à la bonne renommée et à l'honneur de cette province.

Considérant en outre-chose plus qu'extraordinairement étrange—que dans les provinces libérales de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Ecosse, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Burrell, ne s'est nullement vu dans l'obligation identique de faire surveiller ni les ministres de ces provinces, ni l'argent qu'il a déposé entre leurs mains.

Attendu qu'il est de l'intérêt de votre parti, comme de celui de votre gouvernement, de protéger l'intérêt public avant celui du dit, sus-dit et redit M. Caron, Jos. Ed., nous nous permettons humblement de vous demander et vous demandons :

de renvoyer dans les lieux que baigne la grande Inconnue le dénommé Caron, Jos. Ed., qui représente, dans votre cabinet, seuls les électeurs de ce pays-là ; peut-être pourront-ils même, avec de la patience, lui faire faire là-bas une besogne plus appropriée à ses talents.....

Pour le bien général de la popula-

ZIGZAGS

(Suite de la 1ère page)

Vrosène, le Titién, Van Dyck, surtout le Tintoret, ont entassé leurs œuvres dans Venise. Le Palais Ducal renferme des centaines de leurs peintures dont plusieurs—et c'est un des caractères de l'époque—représentent l'union des pouvoirs religieux et civil. Les belles madones sont presque toutes représentées ayant à leurs pieds l'archevêque et le doge.—Imaginez Godefroy Langlois dans cette attitude !.....Fantaisie d'un peintre : Le Christ porte la croix. Un gamin le suit, en gilet et culotte du seizième siècle. "Horresco referens" : la pointe extrême de sa chemise se montre indéemment en arrière à travers une brèche de la porte forte.

L'art des Vénitiens modernes s'est mercantilisé. On fait de petits chefs-d'œuvre de dentelles, de verroterie, d'orfèvrerie et de sculpture, dans les nombreuses boutiques et les nombreux ateliers qui remplissent la ville et entourent particulièrement St-Marc. Mais c'est dans un but de vente aux visiteurs. Et l'on vend cher ! Tel jabot est étiqueté à cinquante piastres, telle robe de dentelle, à mille... On ne se marie pas souvent à ce prix-là, évidemment....

Douceur d'une soirée vénitienne ! Trente mille personnes sont rassemblées sur la place St-Marc : vieilles barbes et vieilles dents dans leurs formes antiques ; jeunes femmes heureuses aux bras de leurs maris : filles du peuple enveloppées de la longue mantille noire, à la mode andalouse ; coureuses de nuit élégamment drapées dans leur châle de soie écarlate, dont les franges pleureuses baliaient le sol ; verroteries et couturi-

tion de cette province, nous vous prions également de choisir un ministre de l'Agriculture qui, dans votre cabinet, serait chargé de représenter les intérêts de "TOUS" les agriculteurs de cette province.

(Signé) Baptiste Canayen
John Cannuck
Pour copie conforme
MENEVAL.

LE GALANT

Dans le rang du "Petit Brulé" Ce gaillard si bien attelé C'est quelque monsieur du "Grand Monde" Non, c'est Pierre à Paul Charpen-tier.

Hier revenu du chantier : C'est Pierrot qui va voir sa blonde.

Dans son buggy neuf, planté droit, Il trône, content comme un roi. Un beau sourire sur la bouche. Baptiste et Joson, ses rivaux. Ne feront plus tant leurs faux. Avec leurs petites barouches.

Il voit Simonette aux yeux bleus, Venant à lui, la joie en feu, Timido et si douce, lui dire : "Monsieur Pierrot est toujours bin ?" Et tendre sa petite main Avec son plus gentil sourire.

Puis, très simple et sans appareils, Venant lui taper sur les bras, Le bonhomme, toujours aimable : "Comment est-ce qui va, Pierrot ? Dépose donc ton galureau. Mets-tu ta jument à l'étable ?"

A l'écurie ou dans la cour, Que le vieux Nicolas, toujours, Lui donne la meilleure place : Chez Simonette, à peine entré, Qu'il paraisse le préféré, Les gas d'en haut, ça les agace.

Pierrot songe orgueilleusement Que Simonette, en ce moment, L'attend à sa fenêtre ouverte : Et Piaf ! avec un bruit joyeux, Piaf ! sur le chemin caillouteux. L'emporte sa voiture alerte.

Le soir est très doux. En son vol, La mouche-à-feu dore le sol De fugitives étincelles. Des parfums alanguissent l'air. Et la lune, au bord du ciel clair. Sourit dans les feuilles nouvelles.

Partout les cris des grillons. Se répondent dans le gazon. Mais Pierrot n'est pas un poète De rêver à n'a pas le temps : Toutes les splendeurs du printemps, Qu'est-ce ? à côté de Simonette.

ENGLBERT GALLEZE.

LES MALLÉS DE LA CÔTE NORD

Cette année, aucune restriction n'est indiquée sur l'avis public concernant la matière postale transmissible sur la Côte Nord du fleuve et golfe St-I-aurent, pendant la saison d'hiver. Toutefois, il serait opportun pour le public de s'abstenir encore d'expédition des paquets trop gros, ou contenant des objets qui pourraient se briser ou se détériorer facilement. En effet, le service de camétiens de la Côte nord n'offre pas les suretés voulues pour la transmission de tels articles, et le Département n'est pas responsable des dommages qu'ils pourraient subir.

res ; Américains et Canadiens de la positive Amérique ; Anglais au nez vineux et à la démarche d'automate, Français, gaillard. Des tables chargées de rafraichissements s'échelonnent le long des Procuratives, invitant les flâneurs ; un orchestre exécute les œuvres mélancoliques de Puccini et enveloppantes de Massenet. Les rires fusent à travers l'égrenement des notes ; les modulations claires et rythmées de la langue italienne dominant le bruit sourd de la foule grouillante ; la Piazzetta déserte laisse pénétrer jusqu'au Grand Canal l'harmonie délicieuse de la Place... Les gondoles des promeneurs se sont serrées les unes contre les autres au pied de la jetée : les rames frappent la mer, et le clapotement mystérieux du flot se mêle à la plainte de Puccini....

Endormez-vous, si pouvez, après une soirée comme celle-là, surtout si vous n'avez pas prévu que les marino-gens comme les voleurs n'entrent pas par les portes de chambres fermées à clef, mais par les fenêtres ouvertes.

Je retranche ici mes notes sur l'originalité des ponts de Venise, les ateliers de verroteries et de dentelles, de même que sur Sainte Marie la Glorieuse, le "Muséo", la "Salute" ; il ne faut pas décourager le lecteur. Je ne répète pas non plus mon excursion au Lido. Je serais trop tenté de dire ce que je pense de la gente à tranche dorée qui passe les vacances dans cette Capou moderne sous les titres de prince, archi-duc, duc et marquis. Il faut être charitable envers le "grand monde". Mais je crains bien que ce soit celui-là que le Sauveur a chargé d'anathèmes.

SAINT-FABIEN In Memoriam

Le trois novembre dernier s'éteignait dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, dame Veuve Abraham Boulanger, née Clarisse Gagné. La défunte était la plus âgée et une des pionnières de notre paroisse où elle était venue s'établir avec ses parents et ses sœurs en octobre 1832.

A cette époque St-Fabien ne comptait environ que huit ou neuf "cabanes à têtes", échelonnées sur le grand chemin depuis "le petit Portage" jusqu'à St-Simon. Elle a donc assisté au développement de notre paroisse, donnant à tous le spectacle d'un travail persévérant et d'une piété exemplaire.

Aussi l'assistance nombreuse qui se pressait dans notre église, aux funérailles de la regrettée défunte témoignait de l'estime dont elle jouissait dans la paroisse.

La levée du corps fut faite à la maison de M. Edouard Jean, où habitait la défunte, par un neveu le Révérend David Lebel, curé de Ste-Ange. Le corps était porté par M. Désiré et Aimé Jean, J.F. Belzil, F. X. Couturier et J. B. Gagnon, petits fils de la défunte.

Le Révérend G. David-Jean, vicaire à Matane, chanta le service, assisté des Rvds David Lebel et Eur. Pelletier, curé de St-Fabien, comme diacre et sous-diacre.

A celle qui vient de nous quitter pour aller porter à Dieu le tribut d'une vie longue et bien remplie, nous disons : Au Revoir ! Au Ciel !

Convention d'industrie laitière

Mardi, le 2 décembre, il y aura grande convention de la Société d'Industrie Laitière à Fraserville. Elle durera deux jours et sera présidée par M. J. H. Scott, président de la Société.

Mardi soir, il y aura adresse de bienvenue et des discours seront prononcés par le président, par M. J. A. Ruddick, commissaire fédéral de l'Industrie laitière, M. Chs. A. Gauvreau, M.P., M. O. Martin, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et autres personnes.

Des conférences seront données par MM. G. A. Gigault, J. C. Chapais, Wilfrid Leroux, J. H. Grisdale, J. N. Lemieux, J. A. Plamondon, L. P. Lacourrière, Geo. Cayer, Omer Tessier, J. D. Leclair, E. Bourbeau, Aug. Trudel, A. L. Gareau, J. A. Pasquet, Léo Brown, le Rév. Fr. Isidore, le Dr. Daub, etc.

Toutes les Compagnies de Chemins de fer accordent des réductions de passage, pourvu que l'on prenne, un quart d'heure avant le départ des trains, un billet simple de 1ère classe et un reçu de l'agent à la station de départ du chaque chemin de fer (Standard Certificate). Le Secrétaire de la Convention contresignera ces Certificats.

Pour toute autre information, s'adresser à O. E. DALLAIRE, Sec. Ecolé de Laiterie. St-Hyacinthe, Qué.

Il y a une règle commune qui veut que lorsqu'une femme se croit moins aimée, elle se rende encore moins aimable.